

## Communiqué de Presse

Madame la secrétaire d'état à l'industrie vient d'annoncer qu'elle recommanderait à Monsieur le Premier Ministre de s'orienter vers le choix d'un réacteur nucléaire 3<sup>ème</sup> génération (EPR).

Après cet avis, la décision qui peut être prise de construire l'EPR sera de mon point de vue lourde de conséquences, et d'une importance cruciale pour l'avenir puisque c'est la question de la place du nucléaire, et de quel nucléaire dans notre bilan énergétique qui est directement posée.

Cette question mérite au préalable un vrai bilan, exhaustif –circonstancié et lucide de la politique énergétique de la France ces 20 dernières années et en particulier de la maîtrise de l'énergie – des énergies renouvelables et de la question du nucléaire.

Aujourd'hui, s'agissant de l'énergie nucléaire, la technologie française est une réussite technique – aucun accident grave n'ayant eu lieu et la durée de vie des centrales nucléaires pourrait être prolongée, les experts hésitant entre une durée de vie de 40 à 60 ans.

Alors pourquoi y aurait-il urgence à développer l'EPR, réacteur intermédiaire entre les actuels et ceux programmés à l'orée 2035 ? Parce que les investissements sont énormes et qu'il faut les rentabiliser d'une part, parce que le projet est monté sur des normes de sécurité de 1992, c'est-à-dire bientôt obsolètes, d'autre part. Temporiser encore signifierait reprendre tout à zéro avec de nouvelles normes de sécurité sanitaire et environnementale, on comprend dès lors l'urgence gouvernementale...

De plus le bilan du nucléaire français dégage des aspects négatifs importants, liés à la sur-nucléarisation de la France. Notre pays est le seul au monde à faire produire son électricité pour plus de 80% avec une origine nucléaire, contre un maximum de 40% dans les pays disposant de centrales.

C'est aussi le seul à exporter un volume d'électricité équivalent à la production de 10 centrales.

Cette surcapacité a des inconvénients pas toujours visibles, mais potentiellement redoutables : risques d'accidents, bien sûr, mais augmentation aussi de la part des déchets correspondant à une électricité vendue à l'étranger.

Enfin, au plan économique ce choix ne semble pas optimal puisque l'investissement nucléaire est amené à couvrir les pics de consommation alors qu'il devrait couvrir la consommation de base.

Ainsi, dans notre parc actuel composé de 58 unités, d'une durée de vie de 40 ans (arrêt de la première centrale nucléaire en 2017) qui totalise une puissance de 60.000 Méga Watt, 10 unités fabriquent du courant pour l'exportation. Si notre effort de maîtrise

de la demande d'électricité est entrepris, des besoins nouveaux ne se feront sentir qu'en 2035.

Le choix budgétaire très lourd de cette technologie risque donc de compromettre durablement le développement de solutions plus innovantes en France.

Il ne tient pas compte des préoccupations sociales, économiques et environnementales des populations et des risques pour les générations futures.

Enfin, dans la logique de libération du marché de l'énergie, il représente un cadeau aux entreprises privées.

C'est pourquoi pour ma part, je ne recommanderai pas à Monsieur le Premier Ministre, de faire le choix de l'EPR.

Niort, le 9 octobre 2003

Geneviève P-Gaillard